



Mai à Août 2023 - n°59

### Sommaire

Edito ..... p 1

Réserve Naturelle de Saint-Mesmin ..... p 2

Inventaires et expertises biodiversité ..... p 4

Environnement ..... p 9

## EDITO



Buse variable © L. Frederic - Pose de panneau © LNE

## Protéger la Nature, un travail de tous les instants ...

### En 2023, on détruit encore des espèces protégées !

Pour preuve l'événement qui nous a contraint à déposer une plainte auprès de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) et à nous porter partie civile dans une affaire de destruction de deux éperviers et d'une buse variable\*. L'explication ? un individu n'a pas eu la sagesse de libérer ces trois rapaces de la cage dans laquelle il piège habituellement les corvidés qui malheureusement sont encore considérés comme nuisibles !

On peut espérer qu'avec le temps, la génération des gens qui condamnent encore les « becs crochus » à mort sera remplacée par une génération décidée à respecter le vivant de la plus petite plante au plus grand vertébré...

**Et ce n'est pourtant pas par manque de travail de notre part** que ce genre de méfaits est encore à déplorer ...

En effet, LNE est reconnue comme Association de Protection de la Nature et de l'Environnement, nous sommes présents dans les commissions sur la faune sauvage et nous participons aussi activement aux différents plans régionaux d'action sur certaines espèces rares ou en danger.

**Nos bénévoles et nos salariés ne sont pas avares de leur temps** ; qui pour installer des pancartes destinées à alerter sur les zones de nidification des sternes, qui pour effectuer des suivis réguliers d'oiseaux, de chiroptères, d'amphibiens, d'odonates et de plantes mais aussi de zones d'intérêt écologique et même d'espèces exotiques envahissantes.

Il semble, à la lueur de ce triste événement qu'il nous faille encore et toujours essayer de **partager nos connaissances** et tenter de convaincre les sceptiques qui n'ont pas encore intégré **la baisse de la biodiversité et l'urgence** à tout mettre en œuvre pour enrayer le processus de raréfaction.

Tout en remerciant tous celles et ceux qui s'y consacrent, nous vous rappelons l'**importance de nous rejoindre**, soit pour participer à diverses commissions, soit pour intégrer, peut-être, notre Conseil d'Administration.

**Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.** Si vous avez des questions, n'hésitez pas à prendre contacts avec nos co-Présidents, ils vous renseigneront avec plaisir sur ces différentes **possibilités d'engagement concret.**

Didier Papet, co-président

\* La procédure est lancée, le conseil d'administration a mandaté Véronique BROUSSE, co-Présidente, pour suivre l'affaire aux côtés de notre avocat ; vous serez, bien entendu, tenus au courant de l'avancement.



## Un stage à la recherche de la Gagée des Prés

Je m'appelle Sacha Jacob, je suis actuellement étudiant en Master 1 Biodiversité Ecologie Evolution à Perpignan, et j'ai effectué un stage de 10 semaines à la Réserve Naturelle de Saint-Mesmin. J'ai travaillé sur la **Gagée des prés** (*Gagea pratensis*), une espèce en danger critique d'extinction à l'échelle régionale, protégée en France, et qui présente un **fort enjeu de conservation dans la réserve naturelle**.

La Gagée des prés est une plante de la famille des Liliacées. Elle présente 6 pétales, de couleur jaune sur la face supérieure et verdâtre sur la face inférieure. C'est une plante bulbeuse qui apprécie particulièrement les sols sableux, pauvres en matière organique. Elle fleurit tôt en saison (début mars certaines années), elle n'est pas facile à détecter car sa floraison est courte (2 à 3 semaines) et les fleurs se ferment en absence de soleil. Cette plante vernale affectionne les milieux fauchés, ce qui lui permet d'éviter la concurrence de plantes plus robustes.

Alors que la première station de la réserve fût découverte en 1996, on compte aujourd'hui **plusieurs centaines de pieds fleuris connus**. Mon but, au travers de ces deux mois de stage, a donc été de suivre et décrire les stations de *Gagea pratensis* et de mieux connaître sa biologie.

Pour ce faire, nous avons d'abord établi un **protocole** pour compter le plus exactement possible, les pieds fleuris de Gagées des prés sur chacune de nos stations. Avec un total de **500 pieds fleuris**, l'année 2023 a été une bonne année pour la Gagée des Prés ! Ensuite, afin d'élargir le champ de nos recherches, nous avons déterminé **les habitats susceptibles d'abriter de nouvelles stations**, puis nous les avons prospectés.

Une fois la période de floraison passée, nous avons concentré nos efforts sur **l'étude de sa phénologie**, c'est-à-dire l'étude des différents stades que la Gagée traverse (floraison, défloraison, fructification, etc...), stades peu connus dans la bibliographie. Pour compléter cette étude, **des relevés pédologiques** (étude du sous-sol) **et botaniques** ont permis de renseigner la nature des habitats occupés et de déterminer in fine, si des points communs (types de sols et/ou plantes compagnes) pouvaient être dégagés entre les différentes stations.

Toutes ces données ont été transmises au Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), qui travaille sur cette espèce à l'échelle régionale.

Pour conclure, ce stage m'a conforté dans l'idée de travailler dans ce domaine. Grâce aux échanges et anecdotes partagés avec chacun, j'ai beaucoup appris sur la faune et la flore de notre territoire. Pour cela, je remercie chaleureusement Damien Hémeray et toute l'équipe de LNE !

Sacha Jacob



Gagée des Prés (*Gagea pratensis*) © D. Hémeray

## Expertise sur des parcelles communales à Chaingy

La commune de **Chaingy** est propriétaire de plusieurs **parcelles en bord de Loire**, dans le secteur de Fourneaux-Plage.

Elle a confié une expertise à l'équipe de la réserve naturelle, **pour mieux connaître la richesse biologique de ses parcelles**, et **avoir des propositions**

**d'aménagements pour l'accueil du public**, autour de ce site parfois très fréquenté.

Le territoire inventorié couvre plus de 11 hectares et concerne **plusieurs types de milieux** : les abords du parking et de l'aire de pique-nique, très anthropisés, une chênaie s'étendant sur 4 hectares, ainsi que d'autres zones boisées plus dégradées et largement colonisées par le Robinier faux-acacia et l'Ailante glanduleux, espèces exotiques envahissantes.



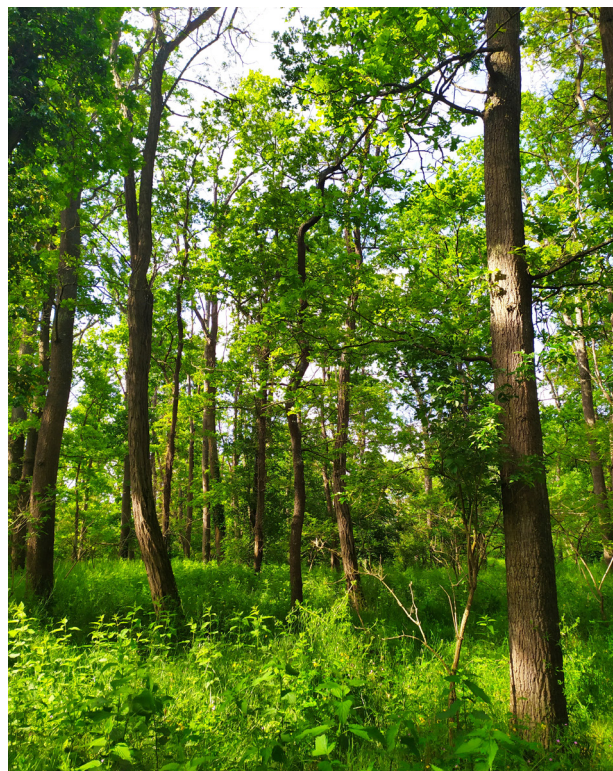


L'opération consiste à :

- réaliser **un inventaire des oiseaux et un inventaire botanique** ;
- **cartographier les milieux naturels**, en mentionnant leur valeur biologique (milieu naturel remarquable, présence d'espèces invasives...)
- faire des **propositions de gestion et d'aménagements** (signalétique, cheminements à privilégier pour le public...).

Pour lancer les bases de cette étude, nous avons accueilli Maël Citérin, stagiaire en Licence 3 à Belfort, pendant 5 semaines (du 14 mars au 13 avril). Les relevés sur le terrain vont se poursuivre pendant les mois de mai et juin, avec une restitution prévue cet automne lors d'une réunion du Conseil municipal.

Cette demande est un gage de confiance de la commune de Chaingy, une reconnaissance de notre savoir-faire et une belle opportunité pour **mieux connaître les milieux qui bordent la réserve naturelle**.



Fourneaux-Plage © T. Vaisy

## Participation au 41<sup>e</sup> Congrès des réserves naturelles de France

Début mai, l'association **Réserves naturelles de France (RNF)** organisait son traditionnel Congrès, en présence d'agents des réserves naturelles nationales ou régionales, mais aussi des organismes gestionnaires et services de l'Etat. Ces rencontres se sont déroulées à Nîmes, sur la **thématique « Le climat change, la nature change, et nous ? »**

Le changement climatique est en cours et ses effets sur la nature sont à la fois multiples et croissants : augmentation de la température, diminution de la ressource en eau... Ils induisent des **modifications dans le fonctionnement des milieux naturels** et font **évoluer les aires de répartition de certaines espèces**. Les espaces naturels protégés sont donc aux premières loges pour constater les impacts directs sur le patrimoine naturel qu'ils abritent.

**La réserve naturelle de Saint-Mesmin était représentée pour participer à cet événement.** Au programme : des débats en plénière sur le rôle des réserves naturelles dans le contexte actuel, des questionnements sur les choix de gestion prenant en compte les évolutions rapides

de certains milieux ou espèces. Ateliers thématiques et visites de terrain ont aussi favorisé les échanges entre gestionnaires.

Ces rencontres permettent de **mutualiser les connaissances et les compétences**, de **créer du lien** entre les réserves rencontrant des problématiques communes et de s'appuyer sur la force de ce réseau pour essayer de **faire face à ces changements globaux**.



Congrès de RNF à Nîmes © D. Hémeray



### Stratégie post-IBC des communes d'Orléans Métropole

Depuis 2010, notre association réalise des **Inventaires de la Biodiversité Communales (IBC)** sur la métropole Orléans. **Désormais, 17 communes sur les 22 que compte la Métropole ont réalisé leur IBC.**

Suite aux inventaires réalisés, **des fiches de préconisation de gestion** sont systématiquement proposées aux communes afin que les équipes municipales et services techniques puissent **prendre en compte la biodiversité dans la gestion de leurs espaces.**

Début 2023, Orléans Métropole a souhaité faire un point avec les « communes IBC » sur les actions déjà mises en place ou non !

Pour ce faire, la Métropole a confié à notre association la réalisation d'une synthèse afin de **prioriser toutes les actions de gestion** au regard des trames verte et bleue de la métropole.

Ainsi, avec l'aide de Tim Moitet, stagiaire de Master 1 à l'Université d'Orléans, un important **travail de compilation de tous les IBC** a été effectué. Chaque commune dispose dorénavant d'une **fiche récapitulative** avec un zoom sur un ou deux sites à forts enjeux et l'importance de la commune au sein de la trame verte et bleue.

### Des nouvelles des IBC en cours ce printemps

En ce printemps, c'est la pleine saison des inventaires naturalistes pour les IBC de Pithiviers, Bou, Combleux, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et La Chapelle-Saint-Mesmin.

En plus de la biodiversité dite ordinaire, les IBC permettent de mettre en avant des espèces rares ou menacées. C'est le cas par exemple de l'**Orpin de Bologne** (*Sedum sexangulare*), petite plante crassulacée classée vulnérable dans la liste rouge régionale et observée sur la voie de chemin de fer neutralisée à Pithiviers.

A Bou et La Chapelle Saint-Mesmin, il a été de nouveau vu la **Gagée des prés** sur les bords de Loire (*Gagea pratensis*), plante protégée et en danger critique d'extinction en région (plus d'informations sur cette plante p. 2).

Ce travail a permis d'affiner et mieux comprendre les **corridors écologiques** dans la métropole et notamment les **points noirs à la dispersion des espèces**. Par exemple, le nord ouest de l'agglomération a un réseau forestier éclaté, les corridors existants entre la forêt d'Orléans et le Bois de la Canaudière sont fragiles et méritent une attention particulière. Autre exemple, la trame des milieux ouverts entre l'amont et l'aval de la vallée de la Loire est elle aussi réduite à quelques parcelles clés.



Haie fonctionnelle reliant des zones boisées dans une plaine agricole de Mardié © N. Déjean

Dans les communes de la Métropole, les mares de plaines agricoles sont souvent occupées par le **Crapaud calamite** (*Epidalea calamita*) et le **Pélodyte ponctué** (*Pelodytes punctatus*) tandis que les zones urbaines accueillent quelques populations d'**Alyte accoucheur** (*Alytes obstetricans*) dès que des points d'eau sont présents.



Alyte accoucheur © C. Bray

## Inventaires et expertises biodiversité

Les caves existantes sont susceptibles d'être utilisées par des chauves-souris. C'est le cas notamment à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, où ont été contactés le **Murin de Natterer** (*Myotis nattereri*) et le Murin de **Bechstein** (*Myotis bechsteinii*), ce dernier étant quasi menacé en France et vulnérable aussi en Europe.

Les inventaires ont permis de voir également à deux reprises le Merle à plastron (*Turdus torquatus*), un oiseau des montagnes, passant chez nous lors de sa migration, à Bou et Saint-Pryvé-Saint-Mesmin,

**N'oubliez pas que vous pouvez, vous aussi, partager vos données sur ces communes sur Obs'45, elles seront prises en compte dans les diagnostics !**



*Murin de Natterer en hibernage, reconnaissable à son ventre très blanc et un museau allongé comme des souris, et des grandes oreilles retroussées comme celles d'un cochon © A. Hergibo*

## Inventaires naturalistes des friches de Saint-Jean-de-Braye et Semoy

La métropole d'Orléans a lancé avec la Chambre d'agriculture du Loiret une étude de référencement des **friches agricoles** de son territoire, dans l'optique de remobiliser ces espaces pour l'agriculture.

Plusieurs critères ont été pris en compte comme l'accessibilité en eau, le potentiel agronomique, etc. Chaque commune a ainsi des cartes de localisation de parcelles en friches qui peuvent être remises en culture.

Pour compléter ce référencement, les communes de Saint-Jean-de-Braye et de Semoy souhaitent également **connaître la richesse naturaliste de ces espaces** qui peuvent être des petits réservoirs de biodiversité

L'association réalise ainsi des inventaires de l'avifaune et de la flore sur une vingtaine de friches, de toute taille. Les résultats préliminaires n'indiquent pas pour le moment d'espèces rares mais ces friches confirment être des **milieux de vie de nombreux auxiliaires de culture** comme le Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*).



*Friche de Saint-Jean-de-Braye avec un fourré de ronces et de cornouillers mêlés à de jeunes chênes. Ces zones sont des abris et des zones d'alimentation pour la faune © N.Déjean*



### Suivi Pélobate brun : Etude de la mortalité routière

Le suivi du Pélobate brun de 2023 a commencé cette année dès le mois février, avec **la pose d'une barrière-piège à amphibiens** de 600 m de long, **au bord de la route départementale à proximité du site à Pélobate brun**. L'installation de cette barrière avait pour but de nous permettre d'**estimer la mortalité routière** de cette route pour les amphibiens.



Chantier barrière-piège © N. Déjean

En effet, la plupart des espèces d'amphibiens effectuent deux fois par an, en fin d'hiver et à l'automne, des **migrations entre leurs sites de reproductions et leurs sites d'hivernage**. Au cours de ces migrations, parfois longues de plus d'un kilomètre, ce qui est un exploit pour de si petits animaux, il est courant qu'ils doivent traverser une route, et nombre d'entre eux se font alors, hélas, écrasés !

C'est pour prévenir la mortalité des amphibiens, que cette barrière-piège a donc été installée le long de la départementale 19, jouxtant le site du Conservatoire d'Espaces Naturels où se trouve la population de Pélobate brun. L'objectif : quantifier, si possible, l'impact de la circulation routière sur les populations des amphibiens aux alentours. Cette étude a été financée par le Conseil départemental du Loiret, et a été pilotée par la fondation Beauval Nature, animatrice du plan régional d'action en faveur du Pélobate brun.



L'équipe de choc en fin de journée © N. Déjean

L'installation de la barrière piège a eu lieu le 13 février avec une dizaine de volontaires.

Ce dispositif permet de connaître précisément les axes de déplacement des amphibiens, de connaître la composition des espèces, ainsi que le nombre d'individus traversant la route. La barrière est restée en place durant un mois et demi, le temps que les amphibiens effectuent leur migration et un relevé quotidien a été effectué. L'ensemble des animaux capturés ont été identifiés et recensés, puis relâchés de l'autre côté de la route.

Entre le 14 février et le 4 avril, **75 amphibiens ont été observés concernant une dizaine d'espèces, mais aucun Pélobate brun !** 85 % des individus ont été observés au niveau de la barrière-piège, le reste étant des amphibiens écrasés sur la route en amont et en aval du dispositif.

Ce chiffre est largement en deçà de ce que l'on pouvait attendre, des études équivalentes dans d'autres régions ont comptabilisé parfois des centaines d'individus capturés.

Quelles sont les causes du si **faible nombre d'amphibiens observés** ?

**Deux hypothèses** peuvent être avancées, la première est tout simplement l'absence de couloirs de migration au niveau de la zone d'installation de la barrière-piège.

La seconde hypothèse, repose sur le fait que la circulation routière aurait déjà éliminé la majeure partie des amphibiens migrants au fil des années.

La présente étude ne nous permet pas de privilégier l'une ou l'autre de ces deux hypothèses.

Dans tous les cas, afin d'**enrayer le déclin des différentes espèces d'amphibiens** et de limiter la mortalité sur cette route, la mise en place de **passages à petites faunes (crapauduc)** est actuellement étudiée par le département du Loiret.



Un Pélodyte ponctué capturé dans un seau de la barrière piège, puis relâché © K. Billard

### Biodiversité et bâti



#### Isoler nos bâtiments sans condamner martinets, hirondelles et chauves-souris

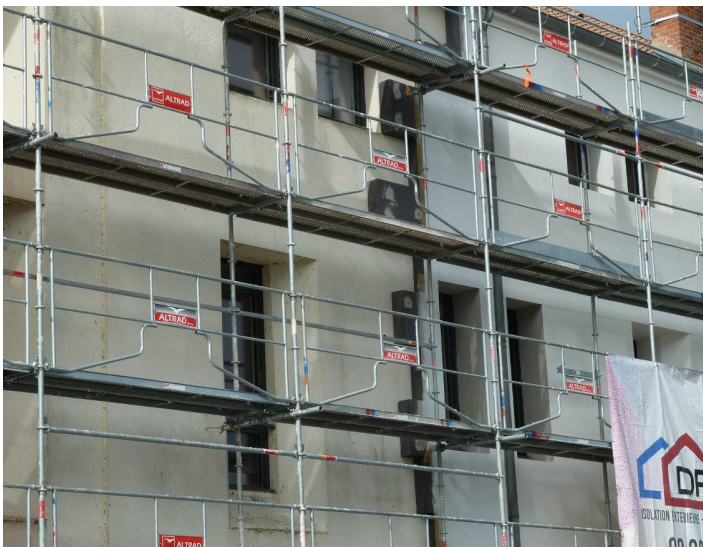
La **crise de l'énergie** a accéléré la nécessité de **rénovation des bâtiments** et les bailleurs sociaux se sont lancés dans de très nombreuses **campagnes d'isolation par l'extérieur** de leurs immeubles.

Il est donc crucial que les espèces liées au bâti (chauves-souris, hirondelles et martinets principalement) ne soient pas oubliées dans les travaux et soient dûment prises en compte.

Après la publication, en 2020-21, de **notre brochure « Nature et bâti – Cohabiter avec la faune sauvage »**, notre fédération FNE Centre-Val de Loire s'est saisie du sujet en lançant le programme régional **Un toit pour la biodiversité**.



Martinet noir © P. Legrand



Jargeau : chantier d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) en cours. Des nichoirs à martinets seront intégrés dans l'isolation © LNE

Une formation a été organisée début mars pour que tous les chargés d'études de nos associations puissent, dès le printemps, mener des diagnostics de bâtiments et conseiller les maîtres d'ouvrage. La formation a rassemblé une douzaine de salariés du réseau (dont quatre formateurs : Muséum de Bourges, Chauve qui peut, LNE et LPO). Il s'est notamment confirmé que, autant il est relativement aisé de détecter en toutes saisons la présence d'hirondelles de fenêtre, autant la détection de chauves-souris demande plus d'expérience et de technicité.

Actuellement, l'association est engagée avec **deux bailleurs sociaux, Valloire Habitat et LogemLoire** pour les aider à adapter leurs chantiers à la présence d'hirondelles de fenêtre ou de martinets noirs.

L'enjeu majeur de l'accompagnement proposé est de **détecter les espèces avant que les travaux aient démarré**, car sinon cela n'est pas sans poser de nombreux problèmes. Conscient de cette difficulté, Valloire Habitat a décidé de nous missionner, dès cette année, pour établir des diagnostics d'immeubles qui passeront en rénovation (isolation par l'extérieur, isolation de combles, changement des huisseries...) en 2024.

Une formation en salle et sur le terrain aura également lieu à la mi-juin à destination, cette fois, des bailleurs de la région Centre-Val de Loire pour les sensibiliser à cette question urgente.

(suite) ►



Neuville-aux-Bois : ensemble de logements sociaux. La présence/absence d'oiseaux et de chauves-souris a été vérifiée ce printemps, en amont du chantier qui aura lieu en 2024 © LNE



Enfin, des **outils de communication** ont été réfléchis pour faire connaître cette démarche innovantes. Deux flyers ont été élaborés - l'un pour démarcher les gestionnaires de bâtiments (bailleurs, communes...) et les inviter à se

rapprocher des associations locales, l'autre à destination des habitants. Une vidéo de présentation du projet est également en cours de montage.



### Premiers poussins de Balbuzard au Ravoir

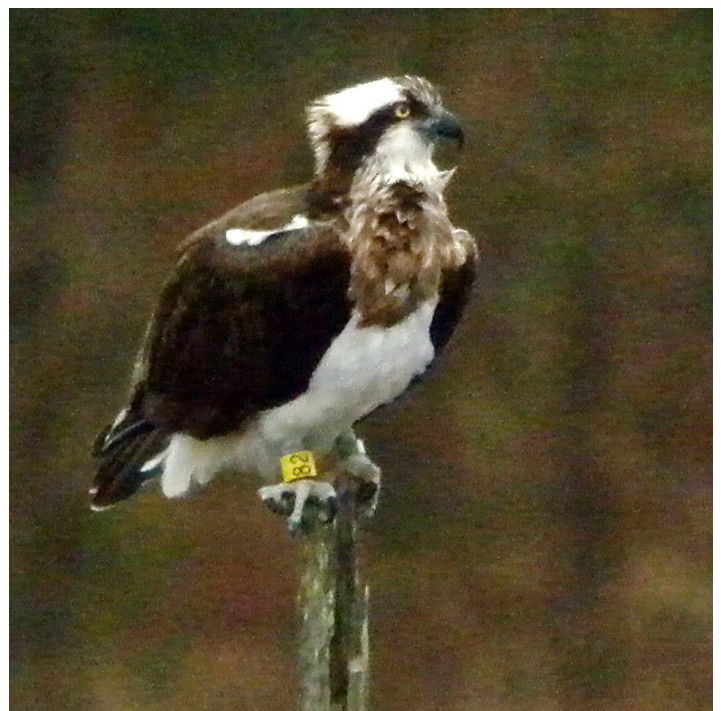
Rentrée le 25 février, la femelle Panchita n'a pas attendu longtemps le retour du mâle 6.A, avec lequel elle se reproduit depuis 2019. **Le couple du Ravoir** s'était reformé le 11 mars et la couvaison a commencé deux semaines plus tard. Comme les années précédentes, Panchita couvait déjà alors que beaucoup de nids de la forêt d'Orléans n'étaient toujours pas réoccupés.

Après une période d'incubation qui s'est déroulée sans histoire, c'est le 2 mai que la **première éclosion a été constatée**. La hauteur du nid ne nous a pas encore permis d'estimer la taille de la nichée mais les apports de proies se succèdent régulièrement et tout semble aller pour le mieux.

**Ailleurs dans le Loiret, on dénombre 27 nids occupés** et les éclosions se succèdent, les toutes dernières étant prévues début juin.

En France (Corse comprise) en 2022, 124 couples ont été dénombrés, dont 99 nicheurs, qui ont produit 1 63 jeunes à l'envol. Une excellente année donc ! **La population**

**nicheuse continentale continue son expansion** avec une première reproduction réussie en Ile-et-Vilaine et la découverte de nouvelles ébauches de nids dans la Vienne.



Ravoir 1 le 8-03-2023 (Panchita dans la brume) © F. Couton



## Une nouvelle jardifiche sur les mares

La moitié des mares a disparu en France depuis 1950, et elles sont aujourd'hui dix fois moins nombreuses qu'au début du siècle dernier. Les menaces sont diverses pour ces milieux aquatiques remarquables : comblement, pollution de l'eau, eutrophisation, introduction d'espèces, et bien sûr sécheresses à répétition...

Vous trouverez, dans cette nouvelle jardifiche, les conseils essentiels pour créer ou entretenir votre mare en respectant la réglementation et en respectant la faune et la flore qu'elle abrite.

Retrouvez la jardifiche sur le site internet de l'association : [http://www.loiret-nature-environnement.org/images/Zero\\_pesticide/Outils/jardifiches/Jardifiche-15.pdf](http://www.loiret-nature-environnement.org/images/Zero_pesticide/Outils/jardifiches/Jardifiche-15.pdf)



Cette brochure a été éditée dans le cadre de l'opération Objectif Climat 2030, les mares étant le réceptacle idéal pour accueillir votre eau pluviale et déconnecter vos gouttières du réseau collectif, tout en participant à la création d'un milieu écologique très riche.

Si vous avez déjà une mare, ou si vous en créez une, pensez aussi à la recenser pour nous aider à améliorer la connaissance des mares publiques et privées dans le cadre d'Objectif Mares :

<http://obj-mares.fne-centrevaldeloire.org/>

## Bienvenue dans mon jardin au naturel

Et si on aménageait un jardin sec ?

34 jardins seront à découvrir dans le cadre du programme de la 13<sup>e</sup> édition de Bienvenue dans mon jardin au naturel, qui se déroulera les 10 et 11 juin 2023.

Pour l'occasion, la façade de la Maison de la Nature et de l'Environnement s'est elle aussi habillée d'un nouvel aménagement : un jardin sec.

Les jardins secs sont des massifs composés de plantes adaptées à la sécheresse. Ce type d'aménagement est mis à l'honneur de cette nouvelle édition pour aborder les différentes façons de faire face au changement climatique et aux restrictions d'eau estivales.

Un tutoriel est mis à disposition des jardiniers qui souhaiteraient en réaliser dans leur jardin :

[http://www.loiret-nature-environnement.org/images/Zero\\_pesticide/Creer\\_son\\_jardin\\_sec.pdf](http://www.loiret-nature-environnement.org/images/Zero_pesticide/Creer_son_jardin_sec.pdf)

Découvrez le programme de ces portes ouvertes et rendez-vous nombreux aux jardins le samedi 10 et dimanche 11 juin 2023 !



[http://www.loiret-nature-environnement.org/images/Zero\\_pesticide/Bienvenue/PLAQUETTE\\_LNE\\_JARDIN\\_AU\\_NATUREL\\_2023\\_WEB2.pdf](http://www.loiret-nature-environnement.org/images/Zero_pesticide/Bienvenue/PLAQUETTE_LNE_JARDIN_AU_NATUREL_2023_WEB2.pdf)



## Ecole en transition

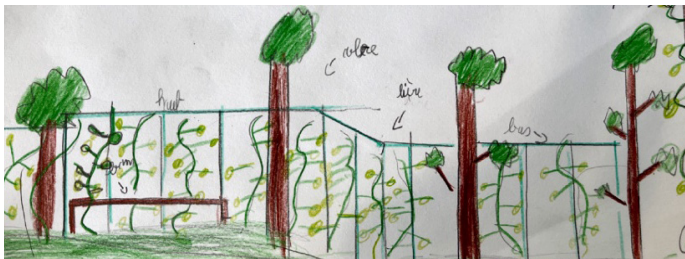
Deux écoles sont accompagnées en 2023 dans le cadre du dispositif « École en transition » : l'école les Plesses de Baule et le groupe scolaire des Libellules à Griselles.

À Baule, le projet est né de la **plantation d'une forêt urbaine** par la mairie à l'automne 2022. **8 200 arbres plantés** sur une surface de 2800 m<sup>2</sup> selon la méthode « Miyawaki » (botaniste japonais) par les écoliers et habitants de Baule, plaçant l'arbre comme thématique principale de l'année scolaire.

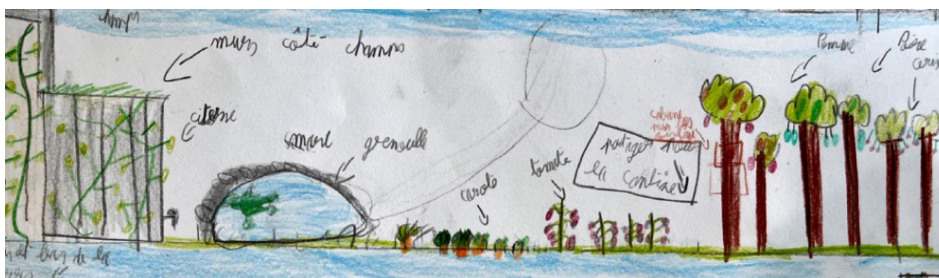


Forêt urbaine plantée par la ville de Baule à l'automne 2022 - ©LNE

Différentes **animations autour de l'arbre**, en bord de Loire et dans un bois privé de la commune, ont donc été assurées par des animateurs de l'association pour approfondir les connaissances vues en classe lors de l'année.



Dessins des élèves de Griselles pour imaginer leur future école



D'autres animations ont aussi eu lieu pour **redynamiser le jardin pédagogique de l'école** : création d'oayas, réalisation de lasagnes, plantations de plantes grimpantes, cultures de pommes de terre sous paille, semis d'engrais verts et découverte des plantes sauvages.

À **Griselles**, la cour bitumée de l'école pose problème ; il y fait une chaleur accablante en période estivale, et l'eau de pluie qui ruisselle lors d'orages inonde certaines salles de classe ! Par ailleurs, l'école dispose d'une grande plaine enherbée très peu utilisée par les classes.

Des interventions ont permis de **sensibiliser les élèves aux enjeux climatiques** et de **recueillir leurs propositions pour le réaménagement de l'école**, qui ont été validées par la mairie et l'école : plantation d'une micro-forêt et d'un verger, de plantes grimpantes pour protéger des façades du soleil, plantation d'arbres en pourtour de la cour et devant des bâtiments pour créer de l'ombrage, création d'une mare, reprise d'un potager avec pose de récupérateurs d'eau, création d'une noue et d'un bosquet en partie centrale de la cour pour infiltrer sur place l'eau pluviale et apporter de l'ombre et de la fraîcheur aux écoliers.

**Les plantations d'arbres et de plantes grimpantes devraient débuter dès l'automne avec les élèves**, et le réaménagement de l'espace central de la cour est prévu pour l'été 2024.